

Annexe B : Étude sites et sols pollués. GINGER BURGEAP, décembre 2021.



APIJ

Site de TOUL (54)

Levée de doute

Rapport

Réf : CSSPCE213050 / RSSPCE12850-01

ARME / LOD / INH

06/12/2021



GINGER BURGEAP Agence Centre-Est • 9B, rue du Parc – 67205 Oberhausbergen
Tél : 03.88.56.85.30 • burgeap.strasbourg@groupeginger.com



SIGNALETIQUE

CLIENT

RAISON SOCIALE	APIJ
COORDONNÉES	67 Av. de Fontainebleau, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
INTERLOCUTEUR <i>(nom et coordonnées)</i>	Paul PEROT Paul.PEROT@apij-justice.fr

GINGER BURGEAP

ENTITE EN CHARGE DU DOSSIER	GINGER BURGEAP Agence Centre-Est 9B, rue du Parc – 67205 Oberhausbergen Tél : 03.88.56.85.30 • burgeap.strasbourg@groupeginger.com
CHEF DU PROJET	Lotfi DRIDI Tél. 06 32 36 60 60 l.dridi@groupeginger.com
COORDONNÉES Siège Social <i>SAS au capital de 1 200 000 euros dirigée par Claude MICHELOT</i> <i>SIRET 682 008 222 000 79 / RCS Nanterre B 682 008 222 / Code APE 7112B / CB BNP Neuilly – S/S 30004 01925 00010066129 29</i>	Siège Social 143, avenue de Verdun 92442 ISSY LES MOULINEAUX Tél : 01.46.10.25.70 E-mail : burgeap@groupeginger.com

RAPPORT

Offre de référence	KGP3.I.0058
Numéro et date de la commande	Commande N° KGP3.L.0017-S du 10/11/2021
Numéro de contrat / de rapport :	Réf : CSSPCE213050 / RSSPCE12850-01
Numéro d'affaire :	A58406
Domaine technique :	SP01

SIGNATAIRES

DATE	Indice	Rédaction Nom / signature	Vérification Nom / signature	Supervision / validation Nom / signature
06/12/2021	01	A. MENIER 	L. DRIDI 	I. HAMON 

SOMMAIRE

Synthèse technique	4
1. Introduction	6
1.1 Objet de l'étude.....	6
1.2 Codification des prestations	7
1.3 Documents de référence et ressources documentaires	8
2. Visite de site (A100)	9
2.1 Localisation et environnement du site.....	9
2.2 Description du site et des activités exercées.....	10
3. Etude historique, documentaire et mémorielle (A110)	11
3.1 Evolution générale du site - Etude des photographies aériennes	11
3.2 Historique des activités pratiquées sur le site.....	13
3.3 Historique des incidents et accidents.....	13
3.4 Consultation des plans d'épandage.....	13
3.5 Conclusion sur l'étude historique et identification des activités potentiellement polluantes.....	13
4. Synthèse et recommandations	14
4.1 Synthèse.....	14
4.2 Recommandations	14
5. Limites d'utilisation d'une étude de pollution	15

FIGURES

Figure 1 : Carte de localisation du site (Etude de faisabilité M1)	6
Figure 2 : Localisation du site et usages alentours dans un rayon de 400 mètres (Etude de faisabilité M1).....	9
Figure 3 : Carte de répartition des productions agricoles - RPG 2019 (Etude de faisabilité M1)	10

TABLEAUX

Tableau 1 : Ressources documentaires consultées.....	8
Tableau 2 : Localisation et environnement du site	9
Tableau 3 : Comparaison de photographies aériennes de 1946, 1968, 1994 et 2021	11

ANNEXES

- Annexe 1. Compte rendu de visite de site et reportage photographique
- Annexe 2. Photographies aériennes

Synthèse technique

CONTEXTE		
Client	APIJ	
Nom / adresse du site	Au nord de la sortie n°14 de l'A31, entre la RD611 au nord-ouest et la RD191 au sud à TOUL (54)	
Contexte de l'étude	L'APIJ recherche d'un terrain pour l'accueil d'un établissement expérimental dit InSERRE. Dans ce cadre, l'APIJ a commandé une levée de doute à GINGER BURGEAP pour déterminer si le site relève ou non de la méthodologie nationale des sites et sols pollués.	
Projet d'aménagement	Construction d'un établissement expérimental dit InSERRE ainsi que d'un parking.	
Informations sur le site lui-même	Superficie totale	19,5 ha environs
	Parcelles cadastrales	Parcelles 1, 4 à 18, 21, 23, 43 à 47, 53, 63, 64, 67, 72 à 74, 79, 80, 82, 87, 88, 91, 92, 95, 100, 116, 118, 119, 122, 123, 131, 142, 146, 147, 148, 154, 155, 181, 184, 194, 217, 218 section AL de la ville de TOUL
	Propriétaire	Etablissement Public Foncier Grand Est et parcelles privées
	Exploitant et usage actuel	Parcelles agricoles céréalières
	Environnement proche	Zone industrielle au Nord, zone urbaine au Sud, parcelles agricoles à l'Est et à l'Ouest
	Historique connu	Aucune activité précédente connue, hormis agricole
Statut réglementaire	Installation ICPE et régime	Non
	Situation administrative	Non connue
Contexte géologique et hydrogéologique	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> Couverture limono-argileuse de 0 à 1m environs Alluvions anciennes de la Moselle de 1 à 6m environs Marnes bleues en dessous
	Hydrogéologie	<ul style="list-style-type: none"> Nappe dans les alluvions la Moselle, écoulement globalement vers l'Est
Impacts connus sur le milieu souterrain	Etudes antérieures	Aucune étude connue
	Impacts milieu sols	Aucun
	Impacts milieu eaux souterraines	Aucun
	Impacts milieu gaz du sol	Aucun
MISSION		
Intitulé et objectifs	Réaliser une levée de doute – déterminer si le site relève ou non de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués.	

<p>Historique du site et vulnérabilité des milieux</p>	<p>Historique</p>	<p>Historique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Depuis au moins les années 40 le site est couvert par des champs exploités pour l'agriculture. <p>Sources potentielles de pollution</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune source potentielle de pollution n'a été relevée
<p>RECOMMANDATIONS</p>		
<p>Recommandations</p>	<p>Mesures de maîtrise des risques :</p> <p>Aucun risque immédiat n'a été relevé. Le site ne nécessite pas de prendre des mesures de mise en sécurité.</p> <p>Levée de doute :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sous réserve que le site n'ait pas fait l'objet de plans d'épandage (réponse de la chambre de l'Agriculture en attente) et au vu des informations recueillies le site ne relève pas de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués. • Aucune activité dite polluante n'a été recensée dans la zone d'étude ni aucun remblaiement a priori réalisé. Les activités agricoles (cultures) sont toutefois susceptibles d'avoir engendré une dégradation de la qualité des sols en place (utilisation de produits azotés, phytosanitaires...) <p>Programme de reconnaissance proposé :</p> <p>En fonction du projet envisagé, GINGER BURGEAP recommande de réaliser quelques prélèvements composites des terrains superficiels au droit des futurs espaces extérieurs non-recouverts. GINGER BURGEAP recommande de réaliser des analyses sur les métaux et métalloïdes et les pesticides.</p>	

1. Introduction

1.1 Objet de l'étude

Dans le cadre de son projet de construction d'un établissement InSERRE à TOUL (54), l'APIJ a missionné GINGER BURGEAP pour la réalisation d'une levée de doute sur une grande parcelle agricole de 19,5ha, objet de ce rapport.

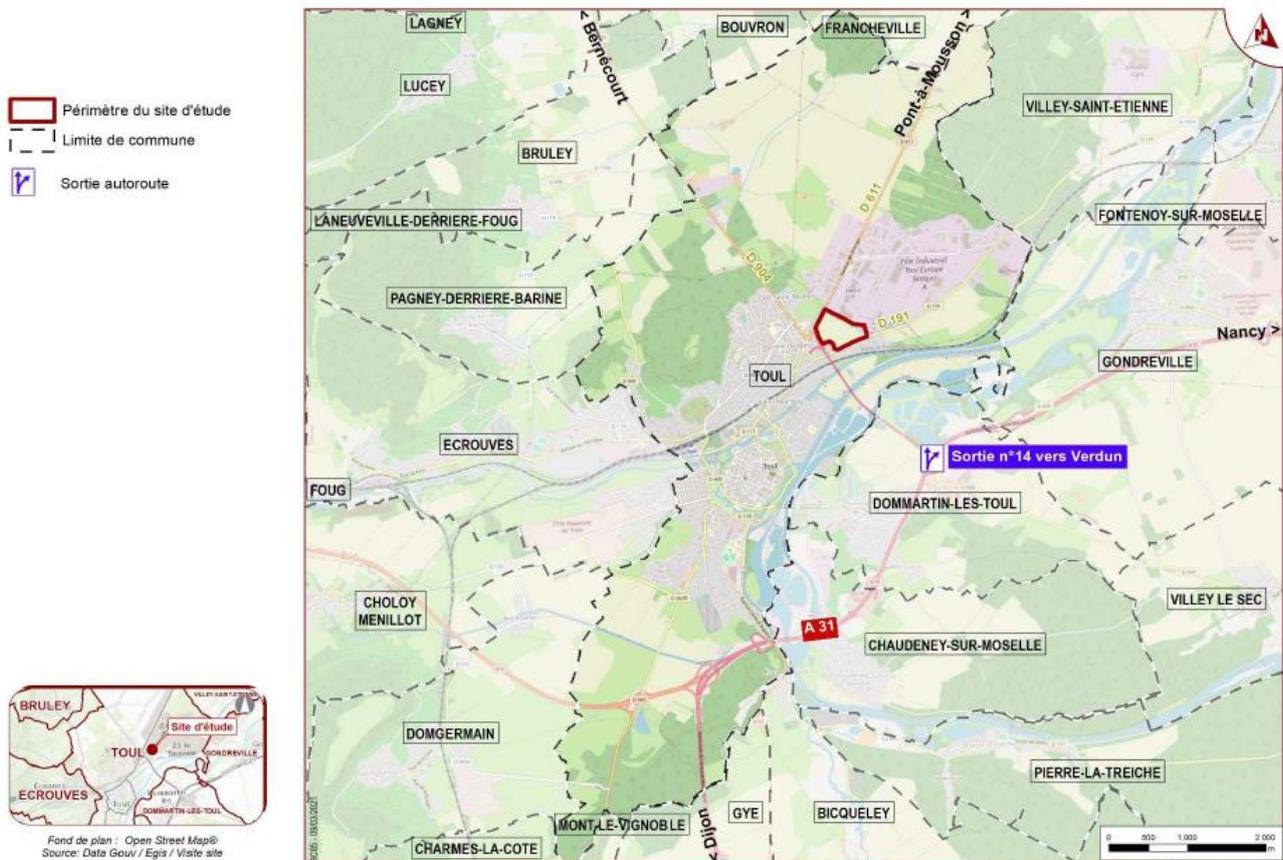


Figure 1 : Carte de localisation du site (Etude de faisabilité M1)

Une étude de faisabilité M1 a été réalisée pour le compte de l'APIJ sur l'ensemble du site en Avril 2021 (rapport EGIS ENVIRONNEMENT, version n°1 du 22/04/2021).

1.2 Codification des prestations

Le présent rapport est conforme à la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués d'avril 2017 et aux exigences de la norme AFNOR NF X 31-620 1, 2 de décembre 2018 - « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués », pour le domaine A : « Etudes, assistance et contrôle ».

Prestations élémentaires (A) concernées	Objectifs	Prestations globales (A) concernées	Objectifs
<input checked="" type="checkbox"/> A100	Visite du site	<input type="checkbox"/> AMO en phase études	Assister et conseiller son client pendant tout ou partie de la durée du projet, en phase études.
<input checked="" type="checkbox"/> A110	Etudes historiques, documentaires et mémorielles	<input checked="" type="checkbox"/> LEVE Levée de doute	Le site relève-t-il de la politique nationale de gestion des sites pollués, ou bien est-il « banalisable » ?
<input type="checkbox"/> A120	Etude de vulnérabilité des milieux	<input type="checkbox"/> INFOS	Réaliser les études historiques, documentaires et de vulnérabilité, afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations.
<input type="checkbox"/> A130	Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations	<input type="checkbox"/> DIAG	Investiguer des milieux (sols, eaux souterraines, eaux superficielles et sédiments, gaz du sol, air ambiant...) afin d'identifier et/ou caractériser les sources potentielles de pollution, l'environnement local témoin, les vecteurs de transfert, les milieux d'exposition des populations et identifier les opérations nécessaires pour mener à bien le projet
<input type="checkbox"/> A200	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols	<input type="checkbox"/> PG Plan de gestion dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou d'aménagement d'un site	Etudier, en priorité, les modalités de suppression des pollutions concentrées. Cette prestation s'attache également à maîtriser les impacts et les risques associés (y compris dans le cas où la suppression des pollutions concentrées s'avère techniquement complexe et financièrement disproportionnée) et à gérer les pollutions résiduelles et diffuses. Réalisation d'un bilan coûts-avantages (A330) qui permet un arbitrage entre les différents scénarios de gestion possibles (au moins deux), validés d'un point de vue sanitaire (A320). Préconisations sur la nécessité de réaliser, ou non, les prestations un plan de conception des travaux (PCT), un contrôle de la mise en œuvre des mesures (CONT), un suivi environnemental (SUIVI), la mise en place de restrictions d'usage et la définition des modalités de leur mise en œuvre. Précision des mécanismes de conservation de la mémoire en lien avec les scénarios de gestion proposés
<input type="checkbox"/> A210	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux souterraines	<input type="checkbox"/> IEM Interprétation de l'Etat des Milieux	La prestation IEM est mise en œuvre en cas de la mise en évidence d'une pollution historique sur une zone où l'usage est fixé (installation en fonctionnement, quartier résidentiel, etc.), la mise en évidence d'une pollution hors des limites d'un site, un signal sanitaire Comparable à une photographie de l'état des milieux et des usages, la prestation IEM vise à s'assurer que l'état des milieux d'exposition est compatible avec les usages existants [9]. Elle permet de distinguer les situations qui ne nécessitent aucune action particulière, peuvent faire l'objet d'actions simples de gestion pour rétablir la compatibilité entre l'état des milieux et leurs usages constatés, nécessitent la mise en œuvre d'un plan de gestion
<input type="checkbox"/> A220	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les eaux superficielles et/ou les sédiments	<input type="checkbox"/> SUIVI	Suivi environnemental
<input type="checkbox"/> A230	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les gaz du sol	<input type="checkbox"/> BQ Bilan quadriennal	Interpréter les résultats des données recueillies au cours des quatre dernières années de suivi Mettre à jour l'analyse des enjeux concernés par le suivi sur la période sur les ressources en eau, environnementales et l'analyse des enjeux sanitaires
<input type="checkbox"/> A240	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur l'air ambiant et les poussières atmosphériques	<input type="checkbox"/> CONT Contrôles	Vérifier la conformité des travaux d'investigation ou de surveillance Contrôler que les mesures de gestion sont réalisées conformément aux dispositions prévues
<input type="checkbox"/> A250	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les denrées alimentaires	<input type="checkbox"/> XPER	Expertise dans le domaine des sites et sols pollués
<input type="checkbox"/> A260	Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les terres excavées	<input type="checkbox"/> VERIF Evaluation du passif environnemental	Effectuer les vérifications en vue d'évaluer le passif environnemental lors d'un projet d'acquisition d'une entreprise
<input type="checkbox"/> A270	Interprétation des résultats des investigations	Prestations globales (D) concernées	Objectifs
<input type="checkbox"/> A300	Analyse des enjeux sur les ressources en eaux	<input type="checkbox"/> ATTES	Attestation à joindre aux demandes de permis de construire (PC) ou d'aménager dans les secteurs d'information sur les sols (SIS) ou au second changement d'usage (loi ALUR).
<input type="checkbox"/> A310	Analyse des enjeux sur les ressources environnementales		
<input type="checkbox"/> A320	Analyse des enjeux sanitaires		
<input type="checkbox"/> A330	Identification des différentes options de gestion possibles et réalisation d'un bilan coûts/avantages		
<input type="checkbox"/> A400	Dossiers de restriction d'usage, de servitudes		

1.3 Documents de référence et ressources documentaires

Tableau 1 : Ressources documentaires consultées

Organisme consulté	Nature des données/références
APIJ	Etude de faisabilité M1 d'Avril 2021
IGN	Photographies aériennes
IGN	Topographie, situation géographique
Archives communales de Toul (54)	Appel du 18/11/2021 et échange de mail du 19/11/2021
BRGM/Infoterre	Géologie et captages, BASIAS, BASOL, SIS, zones naturelles protégées,
GEORISQUES	Recensement des risques naturels et technologiques, PPRT, PPRI, SIS, BASOL, cavités souterraines, émissions polluantes, réseaux et canalisations
Chambre d'agriculture	Plans d'épandage – mail du 18/11/21 – en attente de réponse

2. Visite de site (A100)

2.1 Localisation et environnement du site

Tableau 2 : Localisation et environnement du site

Adresse du site	Au nord de la sortie n°14 de l'A31, entre la RD611 au nord-ouest et la RD191 au sud à TOUL (54)
Superficie totale	19,5 ha environ
Parcelles cadastrales	Parcelles 1, 4 à 18, 21, 23, 43 à 47, 53, 63, 64, 67, 72 à 74, 79, 80, 82, 87, 88, 91, 92, 95, 100, 116, 118, 119, 122, 123, 131, 142, 146, 147, 148, 154, 155, 181, 184, 194, 217, 218 section AL de la ville de TOUL
Propriétaire du site	Etablissement Public Foncier Grand Est et parcelles privées
Exploitant du site (et activité de l'exploitant)	Exploitant agricole céréalier
Altitude moyenne / Topographie	228 m NGF (Nivellement Général de la France) / terrain légèrement en pente (2% en moyenne) orienté vers le Sud
Abords du site (Figure 1)	Au nord : Pôle Industriel Toul Europe (carrosseries, entreprise construction, plateforme logistique, centre de recyclage, unités industrielles) Au sud : Zone urbaine A l'est : Espaces agricoles A l'ouest : Zone d'activité, puis zone urbanisée



Figure 2 : Localisation du site et usages alentours dans un rayon de 400 mètres (Etude de faisabilité M1)

2.2 Description du site et des activités exercées

La visite du site a été réalisée le 24/11/21 par François ROBUSTELLIT de GINGER BURGEAP.

Les photographies et le compte-rendu de la visite de site sont présentés en **Annexe 1**. Les informations recueillies sont synthétisées ci-dessous.

Le site est un ensemble de parcelles agricoles d'environ 19,5 ha utilisé pour la production de céréales **Figure 3**.

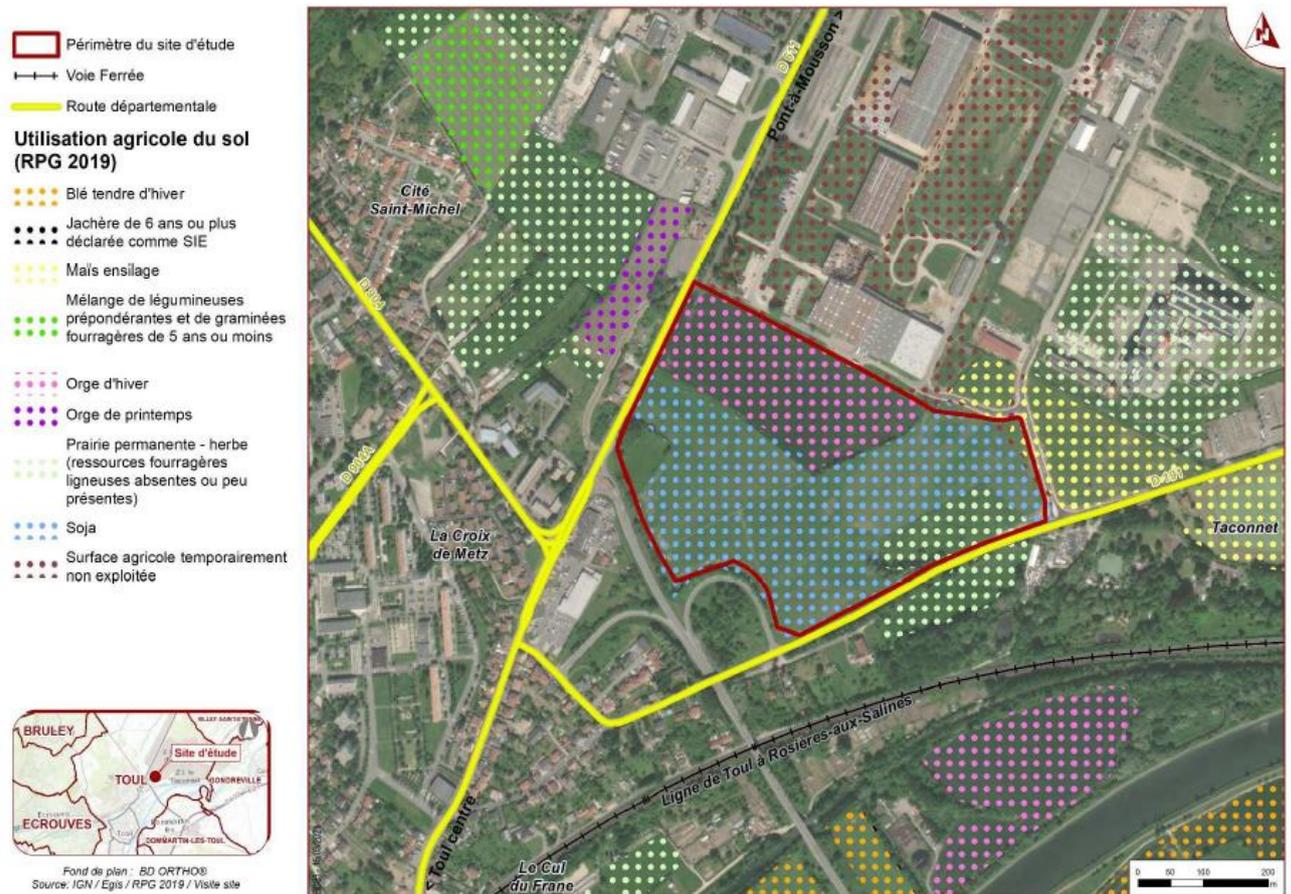


Figure 3 : Carte de répartition des productions agricoles - RPG 2019 (Etude de faisabilité M1)

3. Etude historique, documentaire et mémorielle (A110)

3.1 Evolution générale du site - Etude des photographies aériennes

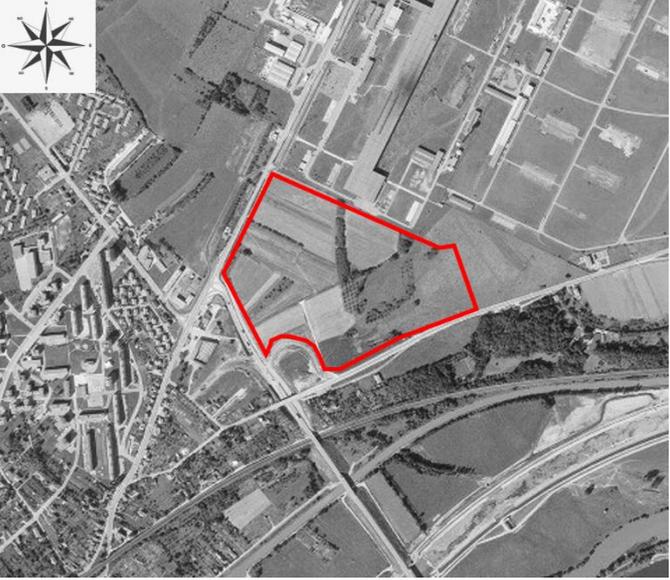
D'après les photographies aériennes des années 1946, 1968, 1994 et 2021, le site a toujours été occupé par des champs.

Les photographies aériennes montrent que l'environnement du site a évolué de la manière suivante :

- depuis au moins 1946 : environnement rural composé de champs ;
- dans les années 1960 - 1970 : construction de lotissement à l'Ouest, d'un site industriel au Nord et du canal de la Moselle au Sud-Est ;
- depuis les années 1980 : peu de changement sur la zone. Développement de l'activité industrielle au Nord-Est du site.

Les clichés (ou extrait de clichés) les plus significatifs des évolutions historiques du site et de ses environs figurent ci-après. Les autres photographies aériennes sont présentées en **Annexe 2**.

Tableau 3 : Comparaison de photographies aériennes de 1946, 1968, 1994 et 2021

	<p>En 1946, le site est une zone rurale composée de champs.</p>
	<p>En 1977, le site est toujours occupé par des cultures. Un site industriel s'est installé au Nord-Est et le canal de la Moselle est en cours de construction au Sud-Est.</p>



En 1994, pas de changement d'activité sur les parcelles du site d'étude.



En 2021, la zone d'activité au Nord du site s'est développée. Le site en lui-même a conservé son activité agricole.

3.2 Historique des activités pratiquées sur le site

Le site n'a jamais connu d'activité autre que des activités agricoles. Le site n'est pas recensé dans les bases de données BASIAS (base de données des anciens sites industriels et activités de services), BASOL (base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif), ARIA (Analyse, Recherche et Information sur les Accidents) et SIS (Secteur d'Information sur les Sols).

Cependant, plusieurs ICPE sont référencées dans BASIAS et BASOL autour du site, comme par exemple les pneumatiques Kleber au Nord qui a fait l'objet d'une cessation d'activité en 2008 ou le garage Citroën avec station-service à l'Ouest du site, fermée elle aussi. L'écoulement de la nappe étant globalement de l'Ouest vers l'Est le risque d'un transfert de pollution est faible mais pas inexistant notamment depuis l'ancienne station-service **Annexe 1**.

3.3 Historique des incidents et accidents

Aucun accident ou incident ne nous a été reporté concernant le site.

3.4 Consultation des plans d'épandage

La Chambre Départementale d'Agriculture de Meurthe et Moselle a été consultée par mail et par téléphone le 18/11/2021, afin de savoir si le site a par le passé fait l'objet de plans d'épandage. A la date du rendu du rapport, leur réponse reste en attente.

3.5 Conclusion sur l'étude historique et identification des activités potentiellement polluantes

Les données recueillies ont permis de montrer que le site n'a abrité aucune activité en dehors de l'exploitation des terres agricoles depuis les années 1940.

Le site n'a jamais été bâti.

Le site n'est pas une ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Aucune activité potentiellement polluante n'a été identifiée. Toutefois, la réponse de la Chambre d'Agriculture sur l'éventuelle pratique de plans d'épandage reste attendue à ce stade.

4. Synthèse et recommandations

4.1 Synthèse

Le site étudié est localisé à Toul (54) entre une zone urbaine et une zone industrielle. C'est un ensemble de parcelles agricoles utilisé pour la majorité à la culture de céréales.

L'étude des photographies aériennes montre que le site n'a jamais été bâti. C'est un ensemble de parcelles agricoles utilisées pour l'agriculture, et ce depuis les années 1940 au minimum.

Le site n'est pas recensé dans les bases de données BASIAS, BASOL, SIS, ARIA et n'a pas accueilli une ICPE.

A la date de rendu du rapport, GINGER BURGEAP était en attente d'une réponse de la Chambre Départementale d'Agriculture pour savoir si le site a fait l'objet ou non d'un plan d'épandage.

4.2 Recommandations

Sous réserve que le site n'ait pas fait l'objet de plans d'épandage et au vu des information recueillies à ce stade, le site ne relève pas de la méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués.

Aucune activité dite polluante n'a été recensée dans la zone d'étude ni aucun remblaiement a priori réalisé. Les activités agricoles (cultures) sont toutefois susceptibles d'avoir engendré une dégradation de la qualité des sols en place (utilisation de produits azotés, phytosanitaires, ...).

En fonction du projet envisagé, GINGER BURGEAP recommande de réaliser quelques prélèvements composites des terrains superficiels au droit des futurs espaces extérieurs non-recouverts. GINGER BURGEAP recommande de réaliser des analyses sur les métaux et métalloïdes et les pesticides.

5. Limites d'utilisation d'une étude de pollution

1- Une étude de la pollution du milieu souterrain a pour seule fonction de renseigner sur la qualité des sols, des eaux ou des déchets contenus dans le milieu souterrain. Toute utilisation en dehors de ce contexte, dans un but géotechnique par exemple, ne saurait engager la responsabilité de GINGER BURGEAP.

2- Il est précisé que le diagnostic repose sur une reconnaissance du sous-sol réalisée au moyen de sondages répartis sur le site, soit selon un maillage régulier, soit de façon orientée en fonction des informations historiques ou bien encore en fonction de la localisation des installations qui ont été indiquées par l'exploitant comme pouvant être à l'origine d'une pollution. Ce dispositif ne permet pas de lever la totalité des aléas, dont l'extension possible est en relation inverse de la densité du maillage de sondages, et qui sont liés à des hétérogénéités toujours possibles en milieu naturel ou artificiel. Par ailleurs, l'inaccessibilité de certaines zones peut entraîner un défaut d'observation non imputable à notre société.

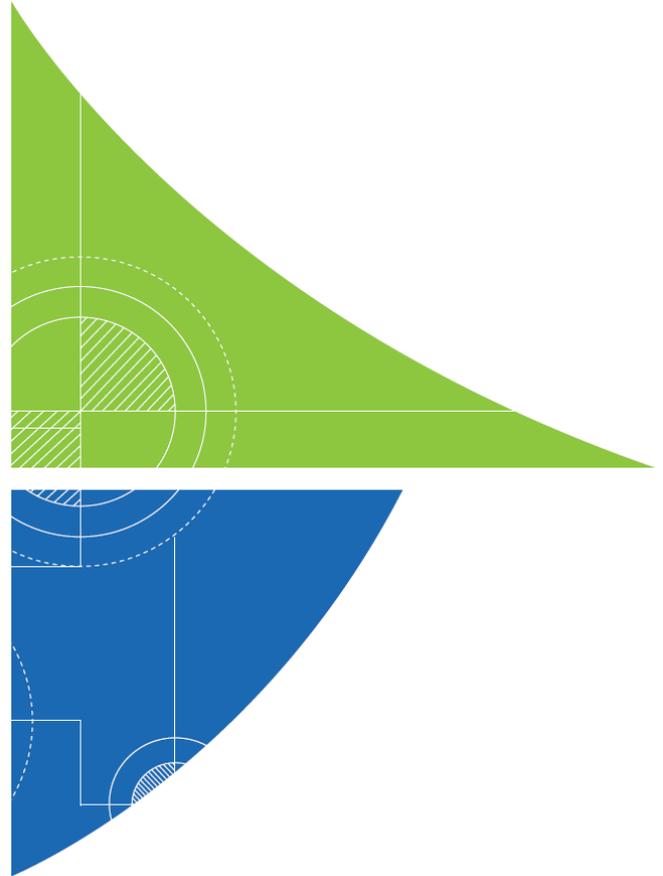
3- Le diagnostic rend compte d'un état du milieu à un instant donné. Des évènements ultérieurs au diagnostic (interventions humaines, traitement des terres pour améliorer leurs caractéristiques mécaniques, ou phénomènes naturels) peuvent modifier la situation observée à cet instant.

4- La responsabilité de GINGER BURGEAP ne pourra être engagée si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes et/ou erronées et en cas d'omission, de défaillance et/ou erreur dans les informations communiquées.

5- Un rapport d'étude de pollution et toutes ses annexes identifiées constituent un ensemble indissociable. Dans ce cadre, toute autre interprétation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle ne saurait engager la responsabilité de GINGER BURGEAP. En particulier l'utilisation même partielle de ces résultats et conclusions par un autre maître d'Ouvrage ou pour un autre projet que celui objet de la mission confiée ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de GINGER BURGEAP

La responsabilité de GINGER BURGEAP ne pourra être engagée en dehors du cadre de la mission objet du présent mémoire si les préconisations ne sont pas mises en œuvre.

ANNEXES



Annexe 1.

Compte rendu de visite de site

Cette annexe contient 5 pages.

Remarque préalable : ce guide n'a pas vocation à être exhaustif et ne se substitue pas à une analyse des spécificités de chaque site. Il fournit une trame de base pour la visite d'un site potentiellement pollué en vue d'établir une étude historique et documentaire. Ne sont pas abordées les problématiques d'amiantes, de plomb et de radioactivité. Ce guide sera utilement être complété par un reportage photographique.

1. Visite sur site

1.1 Identification des interlocuteurs

Date	24/11/2021
Visite réalisée par	François ROBUSTELLI
En présence de (nom, fonction, coordonnées)	/
Documents consultés	/

1.2 Identification du site

Adresse	Au Nord de la sortie n°14 de l'A31, entre la RD611 au Nord-Ouest et la RD191 au Sud à TOUL (54)
Références cadastrales	Parcelles 1, 4 à 18, 21, 23, 43 à 47, 53, 63, 64, 67, 72 à 74, 79, 80, 82, 87, 88, 91, 92, 95, 100, 116, 118, 119, 122, 123, 131, 142, 146, 147, 148, 154, 155, 181, 184, 194, 217, 218 section AL de la ville de TOUL
Superficie totale	19,5 ha environs
Usage actuel (friche, site industriel en activité, usage agricole...)	Parcelles agricoles céréalières
Propriétaire actuel	Etablissement Public Foncier Grand Est et parcelles privées
Exploitant(s) actuel(s)	-
Site ICPE (oui/non, commentaires)	non

1.3 Conditions générales d'accès

Site clôturé ? oui / non	Partiellement clôturé
surveillé ? oui / non	Non
Difficultés spécifiques d'accès (→ nécessité d'adapter les machines de sondages/ de faire ouvrir un passage / de récupérer les clés) ? Mettre une photo des accès si nécessaire	Non

1.4 Informations sur les réseaux enterrés et la collecte des eaux pluviales

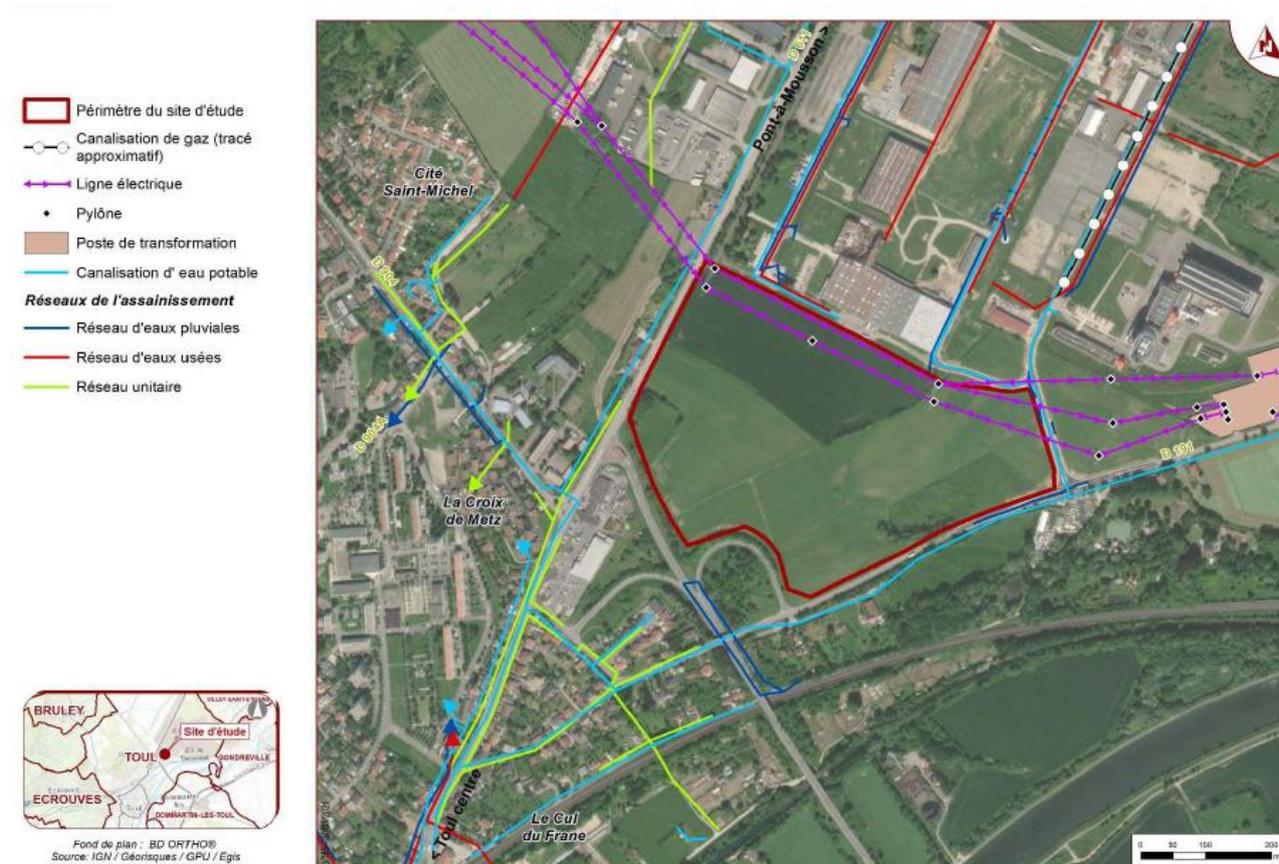


Figure 1 : Carte de localisation des réseaux enterrés et des eaux pluviales

1.5 Bâtiments présents

Pas de bâtiment sur le site.

1.6 Activités pratiquées et installations potentiellement polluantes (sauf stockages)

Pas d'activités ou d'installations sur le site.

1.7 Stockages ou dépôts

Pas de stockage ou de dépôts.

1.8 Présence de puits ou piézomètres

Ref sur la figure 2	Type et usage	Diamètre	Etat	Niveau de nappe et profondeur si mesure possible
1	Non Connu	Non Connu	Remblayé	-4,2 m (1971)
2	Qualité Eau	52mm	Non Connu	3,1 m (2008)
3	Non Connu	Non Connu	Remblayé	4,2 m (1971)



Figure 2 : Carte piézométrique

Rejets liés à l'activité du site

Aucun rejet.

1.9 Autres informations

Préciser le type de couverture des espaces extérieurs : Aucune, parcelles enherbées ou cultivées.

Nécessité de prévoir du débroussaillage ? Non

Autre ?

1.10 En cas d'intervention

Hauteur min/max sous plafond	Extérieur uniquement
Présence de dalle ? Epaisseur ?	Pas de dalle

Hauteur min/max sous plafond	Extérieur uniquement
Espaces encombrés ?	Aucun objet sur site
Evacuation des gaz d'échappement (possibilité de créer un courant d'air ? Prévoir extracteur auto ?)	Extérieur uniquement
Machine adaptée intérieur/extérieur (portatif, géoprobe...)	Toute machine envisageable

Visite hors site

2.1 Identification des usages hors site

Reporter les principaux usages sur un plan cadastral des environs du site.

Rayon approximatif de la visite autour du site (200mètres) :

Etablissements et activités au voisinage du site	Cocher	Localisation *	Commentaires et détails **
Agricole			
Forestier			
Industriel	X	Nord-Est	Installations ICPE multiples
Commercial			
Etablissement sensible ***			
Habitat individuel	X	Ouest	Récents / anciens Périurbain Présence de jardins potagers ? Possible Présence de puits privés ? possible
Habitat collectif			
Autre			

* localisation par rapport au site (Nord, Sud,... Amont, Aval)

** Noter les types de constructions (sur vide sanitaire, sous-sols, plain-pied...)

*** établissements scolaires, crèche, établissements sportifs, parcs, jardins publics, jardins ouvriers

2.2 Milieu naturel

Proximité de cours d'eau ? Moselle et le Canal de la Marne au Rhin	oui, 450m à l'Est	Description ?	La
Présence de sources ?	oui	Aval du site	Usage ? Non connu
Proximité d'une zone naturelle sensible ? amont du site	oui	Type ZNIEFF I et ZNIEFF II	à 100m à l'Ouest, en
Présence de captages ?	?		

2.3 Autres observations

Proximité d'un axe routier important ? Non. La D611 passe en longeant le site à l'Ouest et la D191 longe le site au Sud-Est.

Ruissellement ? Non

Dénivelé important (pente générale vers...) ? Non, pente faible vers le Sud avec une altitude moyenne de 228m NGF

Des mesures d'urgence sont-elles à prendre ? Oui Non

Si oui, lesquelles :

Proposition de mesure d'urgence	Cocher	Commentaires et détails
Restriction d'accès au site, surveillance		
Evacuation du site ou de ses abords		
Enlèvement de sources de pollution (déchets, bidons fuyards...)		
Confinement ou recouvrement des sols		
Mesures de protection ou limitation de l'usage des eaux de surface		
Mesure de protection ou limitation de l'usage des eaux souterraines sur site ou hors site		
Mesure de protection ou limitation de l'usage des sols (cultures notamment)		
Bâtiments ou autre superstructure à démolir		
Comblement de vides		
Autres		

Annexe 2. Photographies aériennes

Cette annexe contient 2 pages.



Mai 1955



Octobre 1968



Avril 1988



Septembre 2009